

NA

**PENSER
LE MONDE**

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 38
JANVIER 2023
ISSN 2555-297 X

Les vœux du CESER Nouvelle-Aquitaine pour 2023 :

« PANSER ET PENSER UN MONDE PACIFIÉ, DÉMOCRATIQUE, JUSTE ET DURABLE ! »

A lors que démarre une nouvelle année, permettez-moi d'adresser à chacune et chacun de vous, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux pour une année 2023 joyeuse, sereine et épanouissante!

2023 sera une année particulière pour le CESER Nouvelle-Aquitaine : elle marquera la dernière année de la mandature démarrée en 2018! Six années qui se seront passées à toute vitesse, six années d'une mandature riche, dense et passionnante, mais qui, nous le savons, s'inscrit également depuis plusieurs années dans un contexte particulièrement instable voire anxiogène, sur de nombreux plans, environnementaux, sociaux, sanitaires, économiques, géopolitiques, démocratiques... : sans aucun doute, la seconde assemblée régionale a dans ce contexte une place particulière à prendre, une voix propre à faire entendre, une responsabilité encore plus grande à faire émerger les « consensus acceptables » au sein de la société civile, pour proposer de nouvelles voies d'avenir les plus sereines et positives possibles.

Pour 2023, les vœux du CESER Nouvelle-Aquitaine s'intitulent « Panser / penser le monde », un monde que nous souhaitons « pacifié, démocratique, juste et durable ». C'est un message tout à la fois empreint de gravité et d'espoir. Il constitue tout d'abord une pensée que je souhaite adresser à la population ukrainienne, dont nous n'oublions pas, malgré les mois qui passent, la tragédie qu'elle traverse. Car si la crise Covid nous avait fait prendre conscience de l'interdépendance planétaire de notre santé et de notre écosystème, l'invasion de l'Ukraine, qui a éclaté en ce 24 février 2022, a signé la bascule historique de notre continent européen dans une nouvelle guerre à nos portes. Elle nous rappelle surtout, douloureusement, que la paix n'est pas un acquis, mais un construit de l'intelligence humaine. De même que d'autres situations à travers le monde, je pense en ce moment à l'Iran ou même encore plus

récemment au Brésil, mais aussi la bascule électorale inquiétante de plusieurs de nos voisins européens, nous rappellent que la démocratie elle-même mérite tous nos efforts et toute notre défense vigilante.

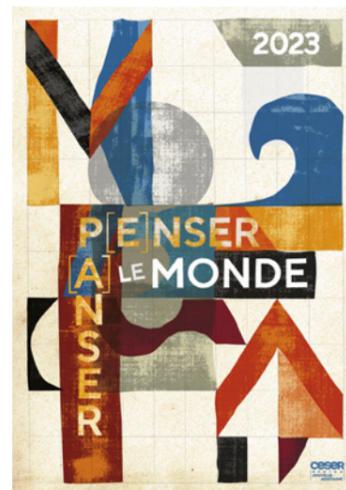
Un monde juste et durable, ensuite, parce que comment ne pas rappeler ici les épisodes climatiques exacerbés qui ont marqué la Nouvelle-Aquitaine en 2022 – sécheresse, inondations, gel tardif, grêle et, peut-être le plus marquant, les grands incendies qui ont ravagé plus de 30 000 Ha cet été dans notre région. Les conséquences humaines, sociales et économiques de ces nouvelles réalités sont profondes et constituent un sujet de préoccupation majeure du CESER Nouvelle-Aquitaine. Elles sont les témoins, s'il en fallait, de la nécessité d'agir.

Un mot plus personnel pour partager une conviction : il n'y a pas d'issue viable et positive à une société submergée par la peur, l'anxiété, le doute, le repli. Soyons conscients des difficultés et urgences à surmonter, mais ayons aussi confiance dans notre intelligence collective et dans notre capacité à penser et œuvrer ensemble à un avenir plus serein. Surtout, gardons notre ouverture, notre ouverture d'esprit, notre ouverture au monde et notre ouverture aux autres!

C'est le sens du message de vœux que nous adressons pour 2023 : face aux tensions, promovons le dialogue! Face aux crises, les coopérations! Face aux replis, l'ouverture! Face aux mutations, la réflexion! Face aux dérèglements, l'action!

Pour sa dernière année de mandature en 2023, le CESER Nouvelle-Aquitaine continuera à y prendre toute sa part. Belle et heureuse année 2023 à toutes et tous!

Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente



Face aux tensions... le dialogue!
Face aux crises... les coopérations!
Face aux replis... l'ouverture!
Face aux mutations... la réflexion!
Face aux dérèglements... l'action!

En 2023, contribuons ensemble à panser et penser un monde pacifié, démocratique, juste et durable

Meilleurs vœux à toutes et tous

Pour découvrir la
carte de vœux du
CESER flashez le
QR code :



Et retrouvez le discours prononcé
à l'occasion des Cérémonies
de vœux par
la Présidente
Emmanuelle
Fourneyron :



CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS

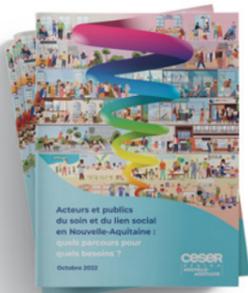
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

NOUS

*en représentation directe et indirecte

Sommaire Lettre N° 38

| | |
|--|-------|
| Vœux 2023 | P.1 |
| Acteurs et publics du soin et du lien social en Nouvelle-Aquitaine : quels parcours pour quels besoins ? | P.2 |
| Avis de décembre | P.3-4 |
| Contribution, actus | P.4 |



ACTEURS ET PUBLICS DU SOIN ET DU LIEN SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE : QUELS PARCOURS POUR QUELS BESOINS ?

RAPPORT

Au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi, l'offre de santé ne se limite pas à l'offre de soins. Elle comprend également une offre de services de prévention et de promotion de la santé et par conséquent une diversité d'activités professionnelles qui, aujourd'hui, ne sont pas prises en compte, notamment dans les schémas régionaux des formations sanitaires et sociales.



En parallèle, les besoins des publics évoluent, tant sous l'effet de la crise sanitaire, sociale, environnementale et politique, que de façon plus structurelle, en lien avec une variété de situations touchant les personnes : vieillissement de la population, évolution des réalités des personnes en situation de handicap, virage ambulatoire, paupérisation... La politique régionale et l'offre de services aux usagers doivent s'adapter en conséquence et prendre des formes souples dans la mesure où elles peuvent être amenées à évoluer rapidement dans les années à venir.

La crise sanitaire a révélé et exposé aux yeux de tous, monde politique, médias et grand public, la situation extrêmement difficile d'un certain nombre de ces activités et la crise profonde et structurelle des secteurs du soin et du lien social. Mieux accompagner des parcours et des situations de travail qui répondent à des besoins de la population en pleine évolution, telle est la proposition que le CESER formule dans son dernier rapport « Acteurs et publics du soin et du lien social en Nouvelle-Aquitaine : quels parcours pour quels besoins ? » sous l'angle principal de la formation initiale et professionnelle, et de l'emploi.

Le CESER a privilégié les notions de parcours et de compétences dans son analyse et ses préconisations, avec un double angle d'approche :

- du point de vue des publics : quels sont les besoins, anciens et plus nouveaux, en matière de soin et d'activités visant à resserrer le lien social et la cohésion en Nouvelle-Aquitaine ?
- du point de vue des professionnels comme des bénévoles exerçant ces activités du soin et du lien social : comment permettre à ces acteurs aux activités plus ou moins connues d'avoir un parcours professionnel et de vie, des conditions d'exercice leur assurant reconnaissance et stabilité, ainsi que la possibilité de répondre au mieux aux besoins de la population ? Quels sont les dispositifs existants dans la région en la matière ? Qu'est-ce qui en leur sein peut être perfectionné ou mis en place ?



S'appuyant sur un état des lieux de la structuration du système d'éducation, de formation et d'emploi dans le champ du soin et du lien social (mettant en évidence différents cloisonnements et principes de hiérarchisation), et son adaptation aux nouveaux besoins, le CESER formule un

- certain nombre de préconisations sur :
- les dispositifs, pour améliorer la prévention en santé et/ou renforcer le lien social à destination de différents publics ;

- la création d'un lieu d'échanges et d'observation des besoins type « conférence territoriale du soin et du lien social » ou « conseil local de concertation » ;
 - le soutien, y compris financier, au développement des pratiques de sport-santé ;
 - le recrutement massif d'accompagnants et accompagnantes de personnes en situation de handicap ;
 - les systèmes de formation :
 - la formation initiale, avec l'introduction des notions de « care » et/ou de « prendre soin » dans les formations les moins structurées et reconnues ;
 - la formation tout au long de la vie, parcours et orientation, en organisant le financement de réorientations vers d'autres professions (sport-santé, socio-esthétique et socio-coiffure, médiation animale, animation sociale et culturelle...) et le lancement d'une expérimentation sur la « Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) inversée ».
- D'autres pistes sont développées visant l'amélioration des conditions de travail et d'exercice des activités, le changement des pratiques managériales, la création de modules de référents de parcours, l'intensification de la lutte contre le harcèlement et les discriminations...

À court/moyen termes, il est avéré que le secteur du soin et du lien social sera très créateur d'emploi. Pour répondre aux besoins, le CESER appelle à changer le modèle de notre système de formation, tant dans les contenus des formations que dans les modes d'organisation du travail et d'organisation territoriale, pour aller au-delà d'une seule réponse adéquatniste aux besoins des recruteurs. Les questions d'attractivité des métiers, de valorisation des compétences et du sens de l'emploi sont posées.



Budget 2023

AVIS

UNE AUGMENTATION ATTENDUE, MAIS INCERTAINE DES RECETTES ET UN RECOURS À L'EMPRUNT INÉDIT



L'engagement budgétaire proposé par l'exécutif régional pour 2023, 3,6 milliards d'euros en crédits de paiement, marque un accroissement de +9 % en comparaison du budget primitif 2022. Cette hausse est une des conséquences du choc inflationniste avec un accroissement des besoins et des projets dans un contexte économique de tensions multiples et de l'effort soutenu pour certaines politiques d'investissement, que le Conseil régional s'est efforcé de prioriser.

Dans un contexte de répétition de chocs ou crises, et comme il l'a déjà exprimé à l'occasion de l'examen des orientations budgétaires, le CESER ne peut que constater la faible marge de manœuvre dont dispose le Conseil régional pour compenser les effets sur son budget de la hausse des coûts de l'énergie, mais aussi de l'emprunt. L'équilibre du budget 2023 repose en effet sur un recours accru à l'emprunt (plus de 724 M€, soit +10,7 %) et sur la hausse attendue, mais incertaine des recettes. Depuis plusieurs années, le CESER pointe dans ses avis la complexité pour le Conseil régional d'être privé de véritables leviers fiscaux et s'interroge sur la soutenabilité de cette situation. En outre, l'État n'a toujours pas prévu de compenser l'impact des hausses de prix énergétiques sur les finances régionales, contrairement à ce qui a été décidé pour le bloc communal. L'Assemblée soutient le choix du Conseil régional de ne pas sacrifier ses dépenses d'intervention, de continuer à investir. Pour autant, si les difficultés devaient perdurer, la trajectoire budgétaire actuelle, marquée par un recours croissant à l'endettement, pourrait ne pas être tenable, et ce d'autant plus que la hausse importante des taux

d'intérêt entraîne une hausse de la charge de la dette. Par ailleurs, si le CESER a conscience de la difficulté d'élaborer un budget dans un contexte aussi incertain, il s'interroge sur le caractère conjoncturel des hypothèses sur lesquelles est bâtie la stratégie budgétaire régionale. Alors que l'accès à l'énergie ou encore à certaines matières premières (métaux par exemple) pourrait devenir, dans les prochaines années, plus complexe, les difficultés rencontrées ne risquent-elles pas de devenir plus structurelles ? Les incertitudes sont et seront nombreuses, les questions à trancher délicates ; la réflexion mérite d'être dès à présent ouverte. Plus largement, n'est-il pas temps de relancer une ambitieuse réforme territoriale autour des compétences et ressources des collectivités ? Le CESER encourage le Conseil régional à poursuivre ses efforts pour accélérer les transitions énergétique, écologique et sociale à moyen et long termes et partage les orientations affichées en ce sens dans le projet de budget 2023, dont Néo Terra 2, enrichi du plan social et sociétal, « Néo Societas » proposé par le CESER ainsi que la mise en place d'éco-socio-conditionnalités des aides.

MODERNISATION DES LYCÉES ET DES CREPS

AVIS



Le programme prévisionnel des investissements (PPI) 2022-2028, d'un montant total évalué à 1,334 milliard d'euros, est le programme des opérations qui seront réalisées dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) mais également les centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS). Le CESER note avec intérêt la poursuite des efforts en souhaitant des éclaircissements sur des éléments stratégiques et organisationnels, notamment sur l'articulation avec la politique éducative de la Région et le budget primitif. Il souligne l'importance de la qualité du cadre de vie de l'ensemble des acteurs concernés et celle d'un engagement spécifique vis-à-vis des lycées professionnels dans une période délicate. Le CESER recommande de consulter les conseils de vie lycéenne et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative préalablement aux opérations mais aussi dans le cadre des bilans et évaluations. Cette concertation doit permettre un regard paritaire femmes-hommes sur l'aménagement des espaces.

AVIS **LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX, LABORATOIRES DES TRANSITIONS**

Au-delà de l'harmonisation des relations entre la Région et les différents Parcs Naturels Régionaux, la stratégie présentée par le Conseil régional donne comme ambition aux PNR d'être «des territoires innovants qui réussissent la transition écologique en mobilisant leurs acteurs» et en agissant «prioritairement sur leur dimension "naturelle"». Pour le CESER, les PNR sont des laboratoires visant à définir des façons de préserver l'environnement naturel spécifique sans le sanctuariser, en accord avec leur charte. Ces Parcs doivent ensuite servir de modèles et diffuser les solutions, pour que ce soit bien l'ensemble des territoires qui atteigne les objectifs définis dans la feuille de route Néo Terra.



AVIS **PLAN ZÉRO POLLUTION PLASTIQUE**



Avec ce Plan zéro pollution plastique 2023-2028, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine veut en finir avec le plastique jetable :

- zéro plastique à usage unique, avec la mise au point de matériaux ou de solutions de substitutions aux plastiques ;
- zéro plastique en enfouissement en développant le recyclage ;
- zéro plastique dans l'environnement afin de prévenir les fuites dans la nature, notamment dans l'océan.

Le CESER salue cette volonté, souligne l'importance de la sensibilisation et de l'information sur le plastique et suggère de détailler les enjeux et chiffres clés autour du plastique en région. Ce plan doit constituer une première étape. Pour atteindre le zéro pollution plastique, ambition affichée, il sera nécessaire de renforcer les actions, en définissant en particulier des objectifs chiffrés par secteur.



AVIS **L'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES-AUTEURS DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS**

Co-responsable avec l'État des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), la Région s'est engagée depuis de nombreuses années dans un soutien aux opérateurs professionnels du champ des arts plastiques et visuels. Le renouvellement du contrat de filière pour les artistes-auteurs des arts plastiques et visuels 2023-2026 est particulièrement apprécié par le CESER, étant donné la fragilité sinon la précarité de nombre de ces professionnels, pourtant au cœur de l'acte de création artistique. Approuvant la démarche de co-construction adoptée, associant les représentants de cette filière à travers notamment le réseau Astre, et l'ouverture annoncée de ce contrat à d'autres collectivités territoriales, le CESER appelle l'attention sur la nécessité d'un strict respect des droits de présentation des œuvres de la part des partenaires de cette filière et encourage les acteurs concernés à la mise en œuvre des droits culturels. Le CESER invite parallèlement les signataires à consolider le travail sur la formation des futurs professionnels aux conditions d'exercice du métier d'artiste-auteur et sur une application élargie de l'obligation du «1 % artistique» dans la commande publique.

AVIS **UN PACTE POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE, UNE AMBITION NÉCESSAIRE**

Copiloté par la Région et par l'État, le Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine permet de fixer des objectifs ambitieux, une meilleure coordination des acteurs et une plus grande efficacité dans le déploiement opérationnel d'actions relatives à une alimentation régionale saine, durable et de qualité. Le CESER salue l'ambition portée par le Conseil régional à travers ce nouveau Pacte alimentaire 2021-2025 et ses enjeux pour la transition agroécologique et la création de valeur ajoutée dans les exploitations agricoles. La notion de «Pacte» est particulièrement importante, cela fait écho au «Nouveau Pacte Social» plaidé par le CESER dans son rapport de mars 2021 «Pour un nouveau pacte social : réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine». S'appuyant sur les conclusions de ce travail, le CESER formule un certain nombre de recommandations visant à enrichir ce nouveau Pacte alimentaire :

- l'ouverture de la gouvernance du Comité de pilotage régional alimentation durable et locale (CoRALim) à d'autres acteurs, indispensable à sa mise en œuvre tels que les services de l'État en région, en particulier de la santé et de l'environnement, ainsi que les associations de consommateurs ;
- la définition de nouveaux indicateurs pour faire évoluer le système alimentaire et évaluer la performance et la réussite des systèmes agricole et alimentaire ;
- la formation agricole pour des exploitations plus durables ;
- l'expérimentation de méthodes de comptabilisation intégrale des coûts pour favoriser les externalités positives et négatives des différents systèmes de production ;
- l'intégration d'objectifs pour développer une plus grande souveraineté alimentaire.

Pour le CESER, l'esprit du droit à l'alimentation doit être le préalable à toute réflexion visant à poser les bases d'un changement de modèle agricole et alimentaire. En effet, l'alimentation est un des grands marqueurs des inégalités sociales et une variable d'ajustement dans le budget des ménages. Le CESER préconise au Conseil régional d'intégrer dans le Pacte alimentaire la volonté d'expérimenter, selon des modalités qui restent à imaginer collectivement, une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA). Revisiter un système alimentaire territorial nécessite de faire un diagnostic du potentiel alimentaire et de dessiner un projet à la hauteur des ambitions. Ainsi, le CESER préconise d'intégrer le Pacte alimentaire du Conseil régional 2021-2025 dans un Plan alimentaire Nouvelle-Aquitaine 2050. Cette approche plus prospective permettrait de modéliser à long terme l'orientation agricole du territoire dans sa diversité, d'envisager une réorientation par étape de la Surface agricole utile (SAU) au profit de cultures adaptées aux évolutions climatiques et une plus grande diversité des productions afin de répondre aux enjeux d'une alimentation durable et de territoires résilients.



AVIS **L'ACTION EXTÉRIEURE DE LA RÉGION**



Consulté sur l'action européenne, transfrontalière et internationale de la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur les actions de solidarité internationale, le CESER se félicite de la volonté de mise en cohérence de la feuille de route et du plan d'action à venir, avec les priorités politiques de la Région et de leur pertinence par rapport aux évolutions récentes du contexte géopolitique et économique international. Anticipant les actions concrètes du plan, le CESER réaffirme des principes et modes d'action auxquels il est attaché :

- élargir la portée de l'action extérieure à tous les territoires de la région Nouvelle-Aquitaine en permettant au plus grand nombre d'accéder aux opportunités en matière de rayonnement économique, d'innovation, de mobilité et formation, de coopération et solidarité ;
- faire de l'action européenne et internationale un accélérateur de l'innovation au sens large. Si l'innovation est «économique», elle peut également être sociale et viser une amélioration de la qualité et de l'accès aux services publics ;
- intensifier les efforts pour accompagner les actions extérieures de la Région, dans le cadre de l'accès aux subventions ou aux marchés publics, et mobiliser des dispositifs d'incitations pour tous les types de projets financés par la Région, y compris ceux mis en place dans le cadre des coopérations transfrontalières, européennes et internationales ;
- veiller à la prise en compte de l'égalité Femmes/Hommes et la lutte contre les discriminations dans tous les domaines de l'action extérieure de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la coopération et la solidarité internationale, et de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidarité internationale.

AVIS **NOUVELLE CONVENTION AVEC L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE NOUVELLE-AQUITAINE**

ADI N-A participe à la co-construction et à la mise en œuvre des politiques de la collectivité en matière de développement économique et d'innovation, et permet l'association des représentants professionnels et des acteurs socio-économiques. Le CESER se félicite du renouvellement de l'engagement régional pour la période 2023-2025, en regrettant néanmoins un manque de visibilité et de lisibilité de l'action de l'agence sur le territoire et auprès des TPE et PME de moins de 10 salariés. Ces très petites entreprises représentent 90 % des entreprises de Nouvelle-Aquitaine, et certaines sont engagées en matière d'innovation, ce qui justifie d'un besoin de visibilité accrue de l'agence à leur égard et il en est de même pour certaines PME.

INTÉGRER LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES



La santé des populations est de plus en plus affectée par les modifications, perturbations ou contaminations des milieux naturels par les activités humaines. Ces facteurs environnementaux constituent de possibles «bombes à retardement» en termes de santé publique.

Un Plan régional santé-environnement (PRSE), appelé à décliner le plan national, est en cours de préparation, sous le co-pilotage de l'État et du Conseil régional. Le CESER Nouvelle-Aquitaine a saisi l'occasion et a souhaité contribuer à l'élaboration du futur PRSE et plus largement à une meilleure prise en compte des questions de santé-environnement dans toutes les politiques publiques. Une véritable stratégie pour la santé-environnement, intégrant l'approche «Une seule santé» semble essentielle. Pour réduire les facteurs de risque, il s'avère en effet nécessaire d'intégrer les enjeux de santé-environnement dans l'ensemble des politiques publiques – de niveaux national et régional, de l'État comme des collectivités territoriales.

L'évaluation des effets environnementaux sur la santé reste encore incomplète et imparfaite, compte tenu de l'extrême diversité des paramètres ou substances à prendre en compte et de leurs effets combinés à plus ou moins long terme. Toutefois, les progrès accomplis dans la connaissance de ces phénomènes ont permis de mettre clairement en évidence les liens entre la pollution générée par certaines substances, la santé humaine et celle des écosystèmes. Le CESER attire l'attention sur de nombreux facteurs d'inquiétude en matière de santé-environnement, identifiés par la communauté scientifique et/ou la population, tels que :

- la diffusion dans l'environnement d'une multitude de substances chimiques qui affectent la qualité de l'air (atmosphère et air intérieur), de l'eau (potable, de loisirs, milieux aquatiques) et des sols, avec de potentiels effets cancérigènes, mutagènes, neurotoxiques, reprotoxiques, sur le système endocrinien... En outre, les effets de ces

substances, lorsqu'elles se mélangent, sont mal connus. S'y ajoutent les impacts des rayonnements ionisants, des champs électromagnétiques et de la pollution sonore et lumineuse;

- les risques d'aggravation ou d'émergence de maladies transmises par d'autres espèces (zoonoses, comme la maladie de Lyme);
- les conséquences du changement climatique (effets directs de la canicule; effets indirects liés à l'aggravation des pollutions et des épidémies);
- le développement de troubles psychiques en lien avec l'éco-anxiété, en particulier chez les jeunes.

Le CESER appelle à mener une politique préventive d'ampleur et propose de profiter des efforts actuels de transition des modes d'aménagement du territoire, de production et de consommation afin d'intégrer les enjeux de santé-environnement qui pourront être pris en compte dans les politiques et schémas régionaux (parmi lesquels le SRDEII, le SRADDET et Néo Terra).



ACTU

Accessibilité et patrimoines

SUJET D'UNE TABLE RONDE À ROCHEFORT

Pour partager ses analyses et préconisations, le CESER a initié un cycle de réunions de présentation de son rapport «Les Patrimoines, leviers de développement des territoires» dans différents lieux emblématiques de la Nouvelle-Aquitaine. Le thème retenu à Rochefort était «Accessibilité et patrimoines», en lien avec l'initiative de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan qui a souhaité mettre en place un Agenda 22 «Tourisme et Accessibilité».

La table ronde, animée par Camille de AMORIN BONNEAU, Présidente et Rima CAMBRAY, rapporteure de la commission «Développement des territoires et Mobilité» du CESER, a associé :

- Hervé BLANCHÉ, Président de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan, Maire de Rochefort;
- Anna TOURON, Directrice de la Délégation apiDVNouvelle-Aquitaine;
- Catherine ESTIENNE, membre du CESER Nouvelle-Aquitaine, représentant l'Association des Paralysés de France;
- Samantha BERTRAND, Coordinatrice Tourisme durable et Accessibilité, Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan;
- Joëlle BACOT-RICHARD, Chargée de médiation, Centre International de la Mer – Corderie Royale;
- Arnaud DAUTRICOURT, Responsable de la production culturelle, Centre International de la Mer – Corderie Royale.

ACTU

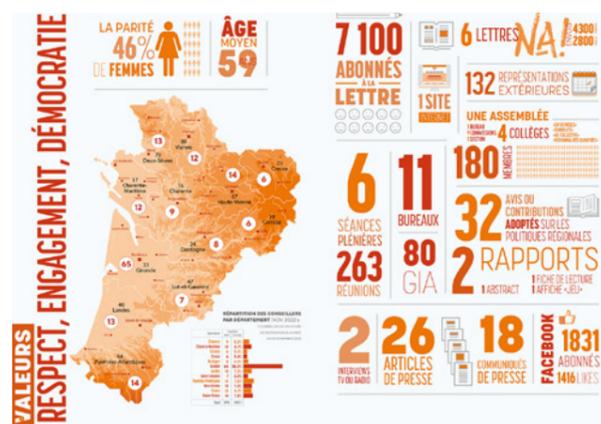
BILAN D'ACTIVITÉS 2022



Comme chaque année, le CESER Nouvelle-Aquitaine présente son bilan d'activités. Il revient sur une année marquée par l'anniversaire des 50 ans de notre Assemblée consultative.

À travers les différentes parties qui structurent ce document, vous retrouverez les sujets d'intérêt auxquels les représentantes et représentants de la

société civile organisée ont consacré leurs travaux cette année. Y sont ainsi retracés les principaux rapports, avis produits sur saisine de l'exécutif régional ou contributions réalisées en auto-saisine, par lesquels le CESER a porté au fil des mois ses réflexions sur les politiques publiques régionales et formulé ses préconisations pour l'avenir. Ce rapport d'activité illustre également l'ancrage des membres de l'Assemblée dans les territoires de notre région et leur implication à différents niveaux de coopération. Vous y trouverez enfin quelques-uns des temps forts qui ont marqué l'année qui s'achève et des indicateurs de notre activité qui vous permettront de mieux mesurer le travail accompli au service de la Nouvelle-Aquitaine et de ses habitants.



POUR LA DERNIÈRE ANNÉE DE MANDATURE EN 2023

ACTU

Cette année clôturera la mandature 2018-2023 et verra la poursuite et la finalisation des travaux sur : le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), la lutte contre les pauvretés en Nouvelle-Aquitaine, les aspirations des jeunes néo-aquitaines, les trajectoires et conditions de développement des énergies renouvelables dans notre région, la compréhension des évolutions du travail aujourd'hui à l'œuvre et qui se sont accélérés depuis la crise Covid. Tous ces travaux trouveront leurs aboutissements dans les mois qui viennent pour alimenter le débat public en Nouvelle-Aquitaine.

ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication : W. Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo Réalisation : Imp. Laplante

Crédits photos : Région Nouvelle-Aquitaine : Sébastien Ortola, Paul Robin, François Roch - ADEME : Alain Sauvan - ADAHP - RODNAE Productions - Yves Prevost - Günther Vicente - Pixabay : Maurice Angres - Phovoir - Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CESER
RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE